



N° 52 / 2024

Lille, le 19 février 2024

POUR AFFICHAGE ET DIFFUSION AUX ADHERENTS

C.O.S./CULTURE



Visite guidée de l'exposition «GRIS DE CHINE»

Le samedi 11 mai 2024 à 11 heures Au musée maritime et portuaire à Dunkerque

Date limite d'inscription:

Lundi 15 avril 2024

Ces informations se trouvent sur le site internet https://directce-site.com/cos

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Madame BOUTEZ au 03.59.73.64.73 / catherine.boutez@lenord.fr

! A compter du 11/03/2024 Madame SAINLEGER

catherine.sainleger@lenord.fr!

Adresse physique: Nouveau Forum 49 rue Gustave Delory à Lille/ 1er étage / porte C102

Accueil : de 8h15 à 12h15 L'après-midi sur rendez vous

En cas d'absence merci de contacter le secrétariat du COS: 03.59.73.64.62 ou 64

Le C.O.S. Culture vous propose une visite guidée de l'exposition «GRIS DE CHINE» au musée maritime et portuaire à Dunkerque le samedi 11 mai 2024 à 11 heures.

Embarquez vers l'Extrême-Orient en suivant le parcours de Paul-Albert Faveau, jeune homme originaire de la campagne flamande qui, en 1886, quitta sa terre natale pour devenir prêtre puis évêque missionnaire en Chine. Un siècle plus tard, son arrière-petit-neveu, l'aquarelliste dunkerquois Philippe Persyn, entreprit un voyage de mémoire, sur les traces de son illustre aïeul.

Cette double épopée de deux Flamands en Chine vous emmènera tout d'abord à la découverte des Messageries maritimes, célèbre compagnie dont les paquebots s'élançaient de Marseille jusqu'à Yokohama (Japon).

Vous poursuivrez ensuite le voyage à travers une série de 30 aquarelles, œuvres aussi intimes que pittoresques, réalisées par Philippe Persyn au gré de sa navigation sur le Grand Canal de Chine.

Programme du samedi 11 mai 2024

10h45 : Accueil sur place. Une entrée spécifique pour les groupes est prévue depuis le parvis du musée :

l'attente s'effectue à l'extérieur. Vous serez accueillis par un médiateur.

11h00 : Visite guidée de l'exposition (durée 1h)

PRIX COS: 8 par personne (tarif groupe: 10 euros)

Modalités d'inscription:

L'inscription se fera à l'aide du bulletin situé dans la rubrique « Bons commande ou inscriptions » et ne sera prise en compte que dûment complétée et accompagnée du règlement (chèque au nom de l'adhérent-e et établi à l'ordre du COS).

Les dossiers devront être envoyés au COS au plus tard le lundi 15 avril 2024 (cachet de La Poste faisant foi).

Tout dossier incomplet sera considéré comme nul.

Si les demandes sont supérieures au nombre de places réservées par le COS, un tirage au sort auquel vous êtes invités à participer, aura lieu le **vendredi 19 avril 2024** à 13 heures au COS, 1^{er} étage Porte C102. Priorité est donnée aux adhérents et leur famille (enfants dans le foyer).

Les adhérents ayant bénéficié de prestations similaires ne seront pas prioritaires en cas de tirage au sort.

Chaque adhérent retenu recevra une confirmation de sa participation sur messagerie électronique (à défaut par lettre). Les billets seront remis le jour de la visite au musée.

L'information du résultat du tirage au sort sera lisible sur le site du COS.

Aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif.

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE FAITE PAR TELEPHONE ou OUTLOOK

